
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME CI • 2023

CARHAIX ET LE POHER LANGUES DE BRETAGNE



ACTES DU CONGRÈS DE CARHAIX 8-10 SEPTEMBRE 2022

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

Les vestiges archéologiques du 5 rue du Docteur-Menguy à Carhaix-Plouguer (Finistère) : deux *domus* du III^e siècle le long d'un axe majeur de *Vorgium*

Le centre d'interprétation *Vorgium* valorise des vestiges archéologiques qui ont fait l'objet d'une importante fouille programmée entre 2000 et 2007 au sud-ouest du centre-ville de Carhaix. L'emprise d'environ 4 500 m² qui a été étudiée correspond à un quartier très urbanisé de l'ancien chef-lieu des Osismes entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le IV^e siècle apr. J.-C. La mise en valeur présente l'état des lieux au cours de l'apogée architectural du milieu du III^e siècle de manière à faire découvrir aux visiteurs les modes de vie urbains de cette période lointaine. Les espaces dans lesquels il est possible de déambuler librement se trouvaient alors au cœur d'une ville d'environ 100 hectares qui correspondait au pôle administratif, économique et religieux d'un territoire englobant le Finistère et la partie ouest des Côtes-d'Armor. Le nœud routier que formait cette cité garantissait son rôle fédérateur en la reliant à diverses agglomérations secondaires localisées sur les côtes et dans les campagnes. Ce statut et cette situation spécifiques favorisaient inévitablement les échanges culturels et commerciaux dans des quartiers diversement occupés en fonction des activités qui y étaient pratiquées et de leur situation dans l'espace urbain. Celui qui peut être partiellement découvert dans le jardin du centre d'interprétation se trouvait dans le quart sud-ouest de *Vorgium*. Il était traversé par une importante rue est-ouest correspondant vraisemblablement à l'axe majeur du côté sud. De part et d'autre de la chaussée étaient alignés des édifices imposants accolés les uns aux autres ou séparés par petites ruelles. Au sein de ce paysage urbain particulièrement dense, la configuration de la fouille a surtout permis d'étudier l'espace public ainsi que deux grandes maisons d'époque sévérienne construites au sud de la rue (fig. 1).

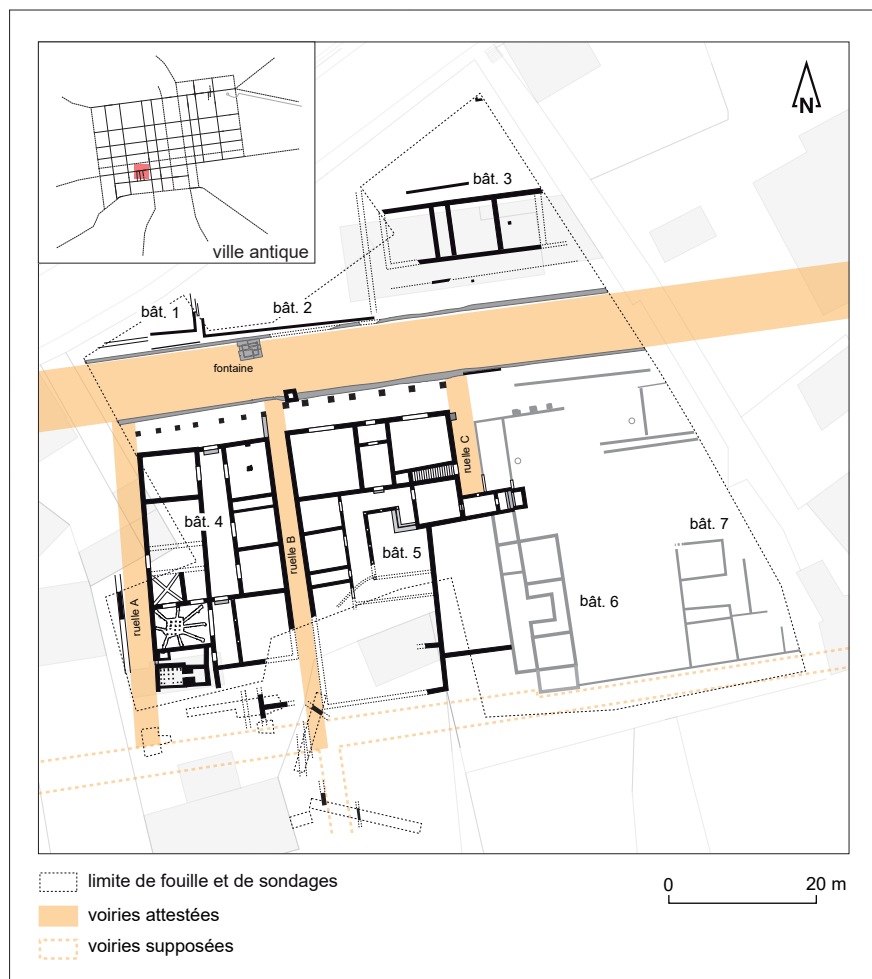


Figure 1 – Plan schématique des vestiges archéologiques du 5 rue du Docteur-Menguy correspondant à l'état du quartier antique dans la première moitié du III^e siècle apr. J.-C. (réal. G. Le Cloirec, INRAP)

L'espace public

La chaussée a été dégagée sur une soixantaine de mètres de long et plusieurs tronçons de 3 mètres de large ont été intégralement ou partiellement démontés pour comprendre la conception de l'ouvrage. Ces sondages, très laborieux à réaliser dans une structure aussi résistante, ont révélé six états successifs au cours des quatre siècles de la période romaine (fig. 2).



Figure 2 – Coupe transversale de la chaussée principale est-ouest dans laquelle se distinguent les quatre premiers états de la bande de roulement (cl. G. Le Cloirec, INRAP)

Le plus ancien était le plus spectaculaire avec son aménagement de gros blocs de grès schisteux plantés de chant les uns contre les autres sur une épaisseur de 20 à 25 centimètres. La bande de roulement mesurait 7,20 mètres de large (soit 24 pieds) et présentait un profil légèrement bombé. La surface, unifiée par quelques cailloux compactés, était fortement émaillée et marquée par de profondes ornières dans sa partie centrale.

Cette chaussée a été rehaussée, dans un second temps, grâce à un apport de remblai limoneux servant à ancrer une nouvelle structure empierrée aussi massive que la première. Les bords ont été rechargés par la suite pour atténuer les dénivelés latéraux et caler des caniveaux en bois remplaçant les simples fossés d'origine.

La troisième phase paraît correspondre à une remise en état composée de blocs de grès et de quartz plus petits après comblement des « nids-de-poule » qui s'étaient formés. Des clous et quelques tessons semblent aussi avoir été utilisés pour renforcer la surface de circulation. Ce niveau, marqué par de nombreuses ornières et un taux d'usure très important, était également entaillé par des ancrages de poutres pouvant correspondre aux supports d'une passerelle sur le caniveau nord.

La réfection suivante a entraîné un élargissement de la chaussée d'une trentaine de centimètres de chaque côté pour atteindre 7,70 mètres (soit 26 pieds). Les remblais limoneux, qui ont été étalés pour cela, ont rehaussé la bande de roulement d'une

trentaine de centimètres en comblant les caniveaux. La couche de grès, qui recouvrait le tout, était encore très émaillée et des apports divers ont renforcé régulièrement ce revêtement (pierres de grès verdâtre, fragments de tuiles, nombreux clous). L'emprise carrossable était alors de 5,60 mètres entre les inclinaisons destinées à évacuer les eaux de ruissellement vers des caniveaux coffrés en bois.

Une cinquième réfection a encore remonté la surface de circulation de 30 centimètres. Un remblai de sable a d'abord été étalé sur l'espace public avant que des blocs de schiste ne soient disposés à plat sur les bords du futur espace de circulation. Des pierres mélangées à de la terre brune ont ensuite été déversées sur la partie médiane de façon quelque peu sommaire en prenant toutefois soin de réserver des éléments plus gros et des fragments de tuiles en partie supérieure.

Bien que cet aménagement ait été moins résistant et plus rudimentaire que les états précédents, sa surface a été utilisée telle quelle jusqu'à la dernière restructuration complète de la chaussée. Ce constat amène à se demander si l'état 5 n'était finalement pas une étape intermédiaire de l'état 6 dont les travaux auraient été interrompus quelque temps pour une raison indéterminée (manque de moyens ?, période de troubles ?, etc.). Cette dernière phase diffère des autres par la conception même de la rue dans la mesure où les caniveaux avaient disparu et où l'espace carrossable était beaucoup plus réduit. Celui-ci était alors maintenu par deux lignes parallèles de longues pierres de grès distantes de 3,50 mètres (soit 12 pieds). La plupart de ces blocs avaient été récupérés, mais certains étaient encore en place à l'extrémité orientale de l'emprise fouillée. D'autres étaient basculés sur les côtés comme si leur récupération avait été interrompue. La zone de roulement était toujours constituée de blocs de grès serrés les uns contre les autres de manière à former une structure très solide dont la surface était désormais parfaitement plane (fig. 3). C'est exactement le même type d'installation qui a été retrouvé pendant la fouille réalisée au centre hospitalier en 1995-1996¹. La chaussée qui traversait cet autre secteur de *Vorgium*, situé à 150 mètres au sud-ouest, présentait effectivement la même conception ultime, datée des III^e-IV^e siècles. Les deux axes devaient d'ailleurs former un carrefour près de l'entrée de l'hôpital qui donne sur la rue du Docteur-Menguy. À cette époque, les intervalles qui existaient entre la chaussée et les bâtiments avaient été remblayés par de la terre jusqu'au niveau des sols d'occupation. Il est alors possible que ces espaces latéraux aient été réservés aux cavaliers, aux litières et aux bêtes de somme. Au niveau de la bande de roulement, les empièvements successifs permettaient l'évacuation des eaux de pluies par simple drainage, ce qui rendait inutile l'usage de caniveaux. Dans cette hypothèse, il faut pourtant s'interroger sur la façon dont étaient évacuées les eaux de pluie provenant des toitures et peut-être concevoir l'existence de systèmes en terre cuite ou en bois en partie haute des bâtiments bordant la rue. Il est

1. LE CLOIREC, Gaétan (dir.), *Carhaix antique : la domus du centre hospitalier. Contribution à l'histoire de Vorgium, Chef-lieu de la cité des Osismes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Documents archéologiques », 2, 2008, p. 165, fig. 164.



Figure 3 – Dernier niveau de circulation de la chaussée principale est-ouest
(cl. G. Le Cloirec, INRAP)

probable que ce dernier état de chaussée ait été utilisé très longtemps comme peut en témoigner l'usure importante de certaines pierres creusées par les passages répétés des attelages. La préservation de cet axe structurant, au fil des siècles, est également démontrée par le fait que le tronçon mis au jour se trouve dans le prolongement exact de la rue du Docteur-Menguy, à l'ouest, et qu'il est parfaitement aligné avec la rue Anatole-Le-Braz, à l'est.

Dans l'emprise de la fouille, le seul équipement public associé à la chaussée était une fontaine de rue dont le socle a été solidement ancré dans l'épaisseur de l'état 3 vers la fin du 1^{er} siècle (fig. 4). Cette datation est cohérente avec la construction du premier aqueduc dont la mise en service est postérieure au milieu du 1^{er} siècle, mais qui ne sera pas vraiment efficace avant la réalisation d'un ouvrage plus imposant et mieux conçu, sans doute achevé sous les Sévères². Cette fontaine empiétait intégralement sur le côté nord du domaine public puisque le fossé de la rue passait juste derrière. À sa hauteur, l'espace carrossable était donc réduit et le flot de la circulation devait se déporter vers le sud dans un goulet d'environ 4 mètres de large. Bien que les quatre dalles constituant la cuve aient été démontées depuis longtemps, il a été possible

2. PROVOST, Alain, LEPRÊTRE, Bernard, PHILIPPE, Éric (dir.), *L'aqueduc de Vorgium/Carhaix (Finistère). Contribution à l'étude des aqueducs antiques*, Paris, CNRS, coll. « supplément à Gallia », 2013, p. 305.

de restituer leurs positions en se fondant sur l'emplacement et les dimensions de divers repères, gorges d'étanchéité ou cavités d'ajustement visibles sur le socle. La reconstitution visible sur place aujourd'hui se fonde sur ce travail d'analyse qui suppose l'existence d'une cuve rectangulaire mesurant 2,40 mètres sur 1,95 mètre. Par comparaison avec quelques modèles similaires connus en Gaule, mais en se référant surtout aux nombreux exemplaires parfaitement conservés à Pompéi et à Herculaneum, il est possible d'envisager une hauteur d'environ 1 mètre. Les plus longues dalles étaient logiquement placées sur les faces avant et arrière, respectant en cela la forme rectangulaire du soubassement. Elles mesuraient 2,05 mètres alors que les montants latéraux ne dépassaient pas 1,65 mètre ; l'épaisseur des bords était de 0,32 mètre. Avec ces mesures, la contenance maximale de la fontaine devait être de 2,35 m³. Elle était constamment pleine puisque l'eau s'écoulait en permanence d'une borne d'alimentation placée à l'ouest et qu'un canal de trop-plein devait être creusé en haut d'un des bords. Les exemples mieux conservés indiquent que des cordons de mortier hydraulique assuraient l'étanchéité du fond et des angles alors que des agrafes métalliques, fixées sur les rebords et les faces extérieures, assuraient la cohésion de l'ensemble. Bien qu'aucune trace du système d'adduction n'ait été retrouvée, il faut envisager une alimentation par un tuyau sous pression connecté par le nord.



Figure 4 – Proposition de restitution de la fontaine publique dont le socle a été mis au jour du côté nord de la chaussée (réal. G. Le Cloirec, INRAP)

La maison 4

L'ensemble architectural fouillé dans la partie sud-ouest du terrain mesurait au moins 600 m² et résultait d'un assemblage de trois constructions (fig. 5). La plus ancienne était une maison au plan rectangulaire allongé telle qu'on en trouvait de nombreux exemplaires dans les villes antiques de Gaule romaine. D'une largeur d'environ 8 mètres en bordure de la rue principale qui passait au nord, la construction s'enfonçait dans l'îlot sur une longueur nord-sud de 30 mètres. Elle a été agrandie, vers l'est, par l'adjonction d'un corps de bâtiment parallèle au premier et séparé de celui-ci par un corridor trapézoïdal de 3 mètres à 3,90 mètres de large. Cette variation était liée à l'écartement progressif des deux rues qui encadraient la maison 4 et sur lesquelles s'alignaient les corps de bâtiment est et ouest. Le troisième édifice était un petit balnéaire qui a été rajouté dans le prolongement méridional du premier édifice. Le tout constituait un ensemble cohérent avec une partie dévolue à des activités professionnelles accessibles depuis la rue et des pièces résidentielles éloignées de l'espace public.

L'accès principal se trouvait au centre de la façade nord. Il était protégé par un portique à sept supports qui valorisait la construction tout en permettant la protection des piétons aux abords de cet axe très fréquenté. Il est difficile de dire si l'espace axial était couvert car il est également possible d'y voir un simple passage interne desservant les différentes pièces de l'édifice. Son plan en trapèze ne permet d'ailleurs pas la restitution d'une charpente régulière alors qu'on peut facilement couvrir indépendamment les deux corps de bâtiments linéaires disposés de part et d'autre. Celui qui se plaçait à l'est était divisé en trois pièces successives mesurant 38 m² pour la plus grande et environ 33 m² pour les deux autres. La première, localisée au plus près de la rue, disposait d'au moins deux supports médians qui laissent croire à l'existence d'un étage où étaient stockées des charges lourdes. La taille limitée de la pièce ne nécessitait effectivement pas un tel renfort du plancher supérieur sans raison spécifique. L'absence de sol contemporain et l'épandage des derniers gravats de démolition sur les niveaux antérieurs indiquent que le rez-de-chaussée devait aussi être équipé d'un sol en bois. Les deux autres pièces étaient quant à elle revêtues de chapes de mortier de chaux sur des radiers de schiste. Deux ou trois pièces similaires devaient exister à l'ouest du corridor axial, mais la limite de fouille et une mauvaise conservation des vestiges ne permettent pas d'être aussi précis sur l'agencement de cette partie du bâtiment. L'extrémité méridionale est en revanche plus claire car l'emprise fouillée s'étendait vers le sud-ouest jusqu'à la ruelle qui limitait le bâtiment de ce côté. Il a ainsi été possible de comprendre que le corridor axial débouchait sur un espace résidentiel composé d'un portique ouvert sur un jardin et protégeant l'accès à une vaste salle chauffée de 38 m² placée à l'ouest. Ce *triclinium* était associé à une autre pièce chauffée de 15 m² située au nord-ouest et pouvant faire office de chambre ou de bureau. La chaleur dont bénéficiaient ces deux espaces était prodiguée par des hypocaustes à conduits rayonnants. La plus grande installation était cependant pourvue d'une chambre centrale sur pilettes afin de mieux assurer la montée en

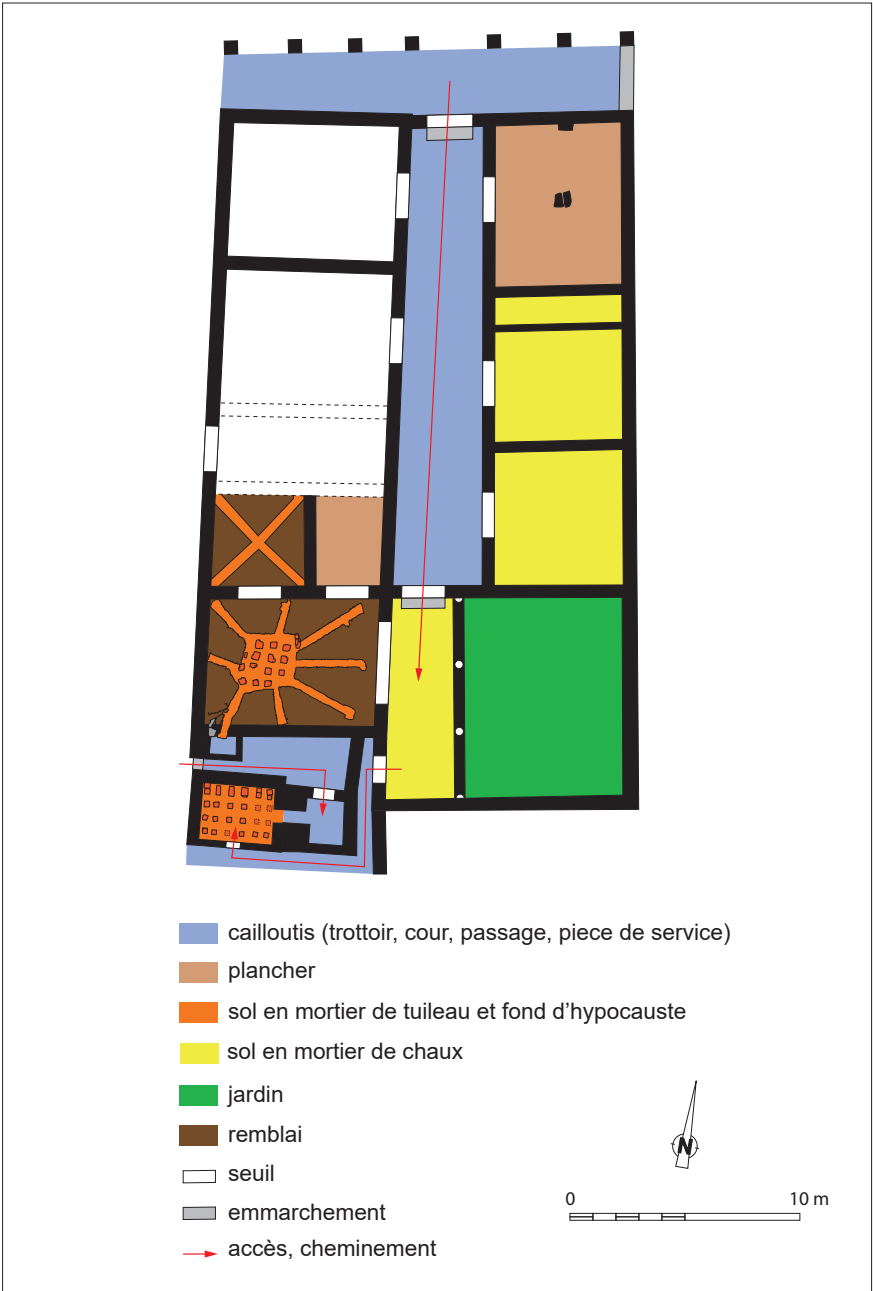


Figure 5 – Plan restitué de la maison 4 (réal. G. Le Cloirec, INRAP)



Figure 6 – L'hypocauste du *triclinium* de la maison 4 est constitué d'une chambre centrale à pilettes d'où partent huit canaux rayonnants (cl. G. Le Cloirec, INRAP)



Figure 7 – La seule pièce chauffée des bains de la maison 4 est équipée d'un hypocauste à pilettes (cl. G. Le Cloirec, INRAP)

température (fig. 6). L'espace voisin au nord-est n'était peut-être qu'un simple passage sur plancher pouvant mener à une cuisine car un tel équipement fait singulièrement défaut dans cet ensemble de réception particulièrement confortable et probablement bien décoré. On y constate en revanche l'association d'un petit espace thermal qui a été judicieusement intégré à l'architecture générale en prenant soin de bien séparer les circulations des bénéficiaires de celles des serveurs. Ainsi, les premiers devaient accéder à l'unique pièce chauffée par un passage partant du portique intérieur et longeant les murs est et sud des espaces techniques. Le positionnement de ces derniers imposait effectivement une entrée des bains dans le mur sud et un cheminement qui contournait, par conséquent, la chaufferie. De leur côté, les serveurs amenaient le bois depuis la ruelle occidentale en passant par une porte située entre le *triclinium* et les bains. Ils avaient alors accès au foyer de la salle de réception qui était entretenu dans une petite excavation parementée aménagée au pied du mur. Ils pouvaient également alimenter le foyer des bains en descendant par une échelle dans une petite chaufferie excavée située au fond de l'espace technique (fig. 7).

La maison 5

L'édifice dont les vestiges ont été mis en valeur au milieu du jardin archéologique occupait une superficie d'au moins 650 m², mais différents indices sur l'organisation de son aile sud, non fouillée, permettent d'estimer l'emprise totale à plus de 800 m² (fig. 8). Il est même probable que la propriété s'étendait encore plus à l'est en intégrant des espaces et des locaux annexes mal caractérisés. Cet ensemble imposant était séparé de la maison 4 par une ruelle d'environ 2,30 mètres de large qui débouchait sur la rue est-ouest en face de la fontaine. L'entretien régulier de son empierrement a occasionné un exhaussement progressif du niveau de circulation comparable à ce qui s'est passé pour la chaussée principale. Il faut certainement y reconnaître le témoignage d'une fréquentation importante de cet axe modeste et supposer que la zone correspondant au carrefour devait être particulièrement animée. De ce côté, la maison 5 intégrait un portique de façade assurant une protection continue de la zone piétonne dans le prolongement du trottoir couvert de la maison 4 (fig. 9). Cet espace semi-public était toutefois plus large à ce niveau puisqu'il avoisinait 3 mètres contre 2,70 mètres dans l'édifice voisin. Il était également plus avancé sur la rue comme pour distinguer la demeure dans le paysage urbain. Cet effet se confirmait par une élévation sans doute plus haute et plus massive au regard des fondations larges et profondes des murs principaux de la maison 5. Une petite construction aménagée contre l'extrémité ouest de la façade devait accentuer cet aspect ostentatoire si l'interprétation que nous lui attribuons est bien la bonne. Effectivement, tout porte à y reconnaître la base carrée d'un autel de quartier dont la position, à cheval sur le caniveau mais n'empiétant pas sur l'espace public de la chaussée, l'associait plutôt à la demeure. Il serait alors envisageable d'imaginer que le propriétaire avait offert ce petit monument à ses concitoyens dans un carrefour passant où il était bien visible. Derrière, la colonnade du portique de façade constituait elle-même un dispositif ornemental



Figure 8 – Plan restitué de la maison 5 (réal. G. Le Cloirec, INRAP)

composé de sept supports disposés selon deux rythmes différents. À l'ouest, un accès sur la rue de 3 m de large était effectivement encadré par des colonnes, distantes de 2 mètres et 2,20 mètres, alors que les quatre autres supports respectaient des écartements identiques entre eux de 3,40 mètres. L'importance des soubassements encore en place et la taille restituable des colonnes permettent d'envisager une structure assez solide pour supporter un ou plusieurs étages sur l'emprise du trottoir.

Les trois pièces qui jouxtaient le portique de façade s'organisaient de manière symétrique entre elles. Au centre, se trouvait un vestibule rectangulaire d'environ 9 m² disposant d'un sol en *terrazzo* (fig. 10). Ce sas d'accueil était séparé d'une salle d'attente de 22 m² par la porte principale de la maison. De part et d'autre de ce système d'entrée, ont été retrouvés deux grands espaces carrés de 8,60 mètres de côté (soit 74 m²) qui étaient équipés de planchers. Celui qui occupait l'angle nord-ouest de la construction

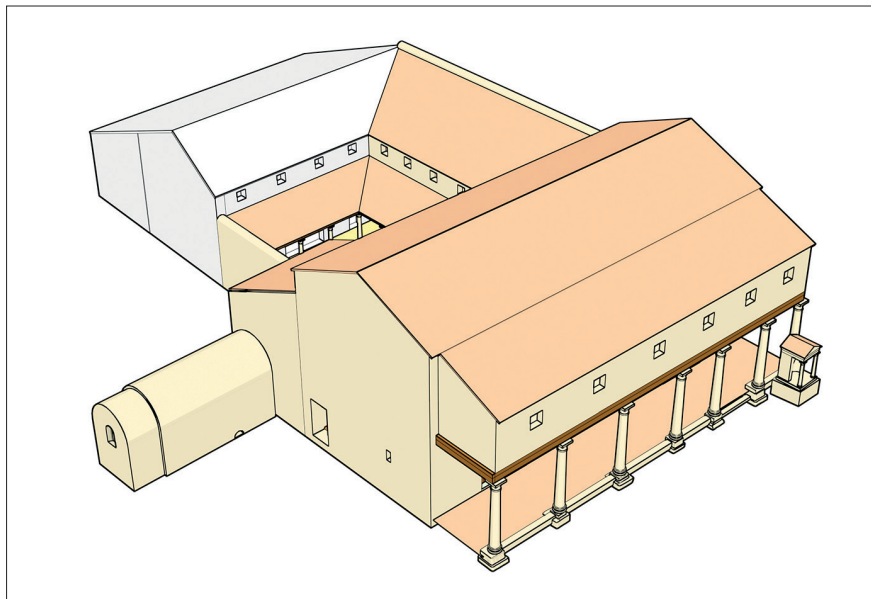


Figure 9 – Proposition de restitution des volumes de la maison 5 présentant un portique de façade surmonté d'un étage (réal. G. Le Cloirec, INRAP)



Figure 10 – Vestiges du sol en *terrazzo* du vestibule d'entrée de la maison 5 (réal. G. Le Cloirec, INRAP)

ne conservait aucune trace de division interne, alors que la profondeur du second local avait été réduite de 1,80 mètre par la construction d'un mur orienté est-ouest. Nous sommes tentés de reconnaître dans cet aménagement la trace d'un escalier donnant accès à des logements situés à l'étage depuis une porte s'ouvrant dans le pignon est de la bâtisse. Le petit mur, qui a été construit au même moment pour diviser l'espace allongé à son extrémité ouest, trouverait sa cohérence dans cette hypothèse en correspondant à l'emplacement d'un palier. Les deux grands locaux doivent être interprétés comme des boutiques ou des ateliers qui devaient être largement ouverts sur le portique de façade. Comme dans la maison 4 et conformément aux habitudes architecturales de l'époque, ils composaient la partie commerciale de la *domus*. Les artisans ou les commerçants qui y travaillaient louaient peut-être des appartements situés à l'étage et accessibles par une entrée secondaire. Dans cette organisation très cloisonnée, les espaces résidentiels du propriétaire étaient toujours éloignés de la rue, mais y restaient directement reliés par le système d'entrée axiale. De cette façon, il pouvait faire entrer ses visiteurs par une grande porte ouvrant sur la rue principale.

La partie résidentielle occupait les deux tiers de la construction et était agencée autour d'un péristyle incomplet agrémenté d'un petit jardin intérieur. Les eaux de pluies devaient s'y déverser dans un caniveau périphérique avant d'être évacuées par une canalisation maçonnée dont un tronçon a été mis au jour sous l'angle sud-ouest du portique. Celui-ci desservait une unique pièce à l'est et au moins quatre espaces à l'ouest. L'un de ces derniers, plus étroit que les autres, pouvait abriter un escalier ou correspondre à un corridor reliant directement le péristyle à la ruelle occidentale. Tous étaient équipés de simples sols en mortier plus ou moins bien conservés. Une aile est également attestée au sud mais elle n'a pas été fouillée car située en dehors de la zone mise en valeur. On peut supposer que la pièce de réception principale s'y trouvait puisqu'elle n'a pas été identifiée ailleurs. Comme dans la maison voisine, le propriétaire de cette *domus* a fait installer un petit bain privé dans un second temps. Il l'a positionné contre le côté oriental du bâtiment en empiétant intégralement sur l'ancienne ruelle qui passait auparavant de ce côté. Le tronçon de 16 mètres, qui subsistait alors entre les bains et la rue principale, était devenu une simple desserte technique pour amener le bois tout en permettant toujours l'accès aux logements supérieurs.

Seules deux pièces constituaient le petit équipement thermal (fig. 11). La plus grande, à l'ouest, correspondait à une salle chaude de 10 m² équipée d'un hypocauste sur pilotis ; l'autre était un petit espace froid ne dépassant pas 4 m² et desservant une baignoire rectangulaire de 2,15 mètres sur 1,10 mètre. Bien que les vestiges fussent très dégradés, ils conservaient tous les détails nécessaires à une restitution fiable de l'ensemble. Le remblai de démolition qui comblait l'espace chauffé a même livré de nombreux fragments d'enduits peints qui attestent une riche décoration intégrant rubans torsadés, éléments d'architecture en trompe-l'œil et scènes figurées. La baignoire et les sols des deux pièces étaient, par ailleurs, revêtus de pavages en schiste et en calcaire qui renforçaient encore la volonté d'embellir ces espaces ouverts à certains visiteurs.

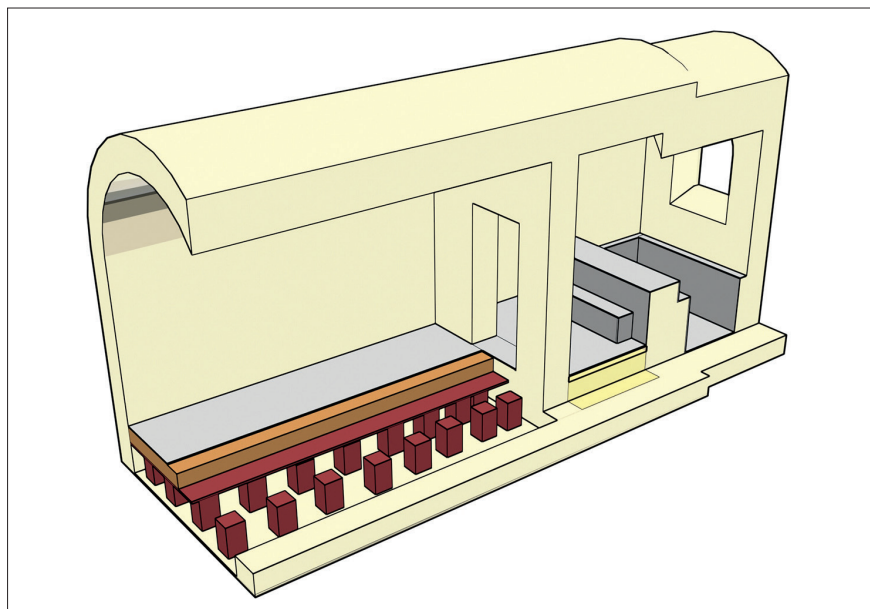


Figure 11 – Proposition de restitution en volume
et en écorché des bains de la maison 5 (réal. G. Le Cloirec, INRAP)

Conclusion

Les vestiges fouillés et mis en valeur au 5 rue du Docteur-Menguy sont les témoignages visibles les plus importants du passé antique de Carhaix. Ils confirment la mise en œuvre d'un urbanisme rigoureux à partir de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. et illustrent l'adoption des modes de vie gréco-romains au cœur de la péninsule armoricaine. La conception des espaces publics et les équipements qu'ils comportent permettent d'apprécier le niveau de technicité des Osismes en matière d'aménagement de voirie, d'alimentation en eau ou de gestion des rejets. Les imposantes constructions mises au jour renvoient, quant à elles, l'image d'un environnement architectural dense et organisé qui n'empêche cependant pas certains propriétaires de souligner leur statut privilégié aux yeux de leurs concitoyens grâce à divers dispositifs fonciers, architecturaux ou décoratifs. Ces vestiges sont donc assez riches et diversifiés pour aborder une grande partie des sujets généraux concernant l'urbanisme sous l'empire romain, mais ils permettent aussi de s'intéresser aux préoccupations de la vie quotidienne qui sont forcément différentes selon que l'on soit un homme, une femme, un artisan, un esclave ou un riche citoyen de la cité.

Gaétan LE CLOIREC
Ingénieur de recherche
INRAP, UMR 6566 CREAHH

Le congrès de Carhaix

Geneviève PLESSIX-LE LOUARN - *In memoriam* Christiane Plessix-Buisset (1943-2022), historienne du droit

Histoire de Carhaix et du Pôher

Jean-Yves ÉVEILLARD - Carhaix antique

Joseph LE GALL - Les enceintes du premier Moyen Âge, des confins du Massif armoricain aux portes de Carhaix

Julien BACHELIER - Carhaix s'est-elle effacée au Moyen Âge ? Du chef-lieu de cité romain à la petite ville médiévale

Patrick KERNÉVEZ - Le paysage castral du Pôher et de ses marges au Moyen Âge : demeurer, défendre et paraître

Georges PROVOST - Carhaix, cité religieuse aux XVII^e et XVIII^e siècles ?

Didier JUGAN - Les panneaux du retable de Carhaix. Une iconographie du Saint-Sacrement et de la transsubstantiation

Vincent DAUMAS - Les mines de plomb argentifère de Huelgoat-Poullaouen : une porte d'entrée à la technique industrielle (XVIII^e-XIX^e siècles)

Léandre MANDARD - Contester le remembrement rural en Bretagne dans les années 1970. Le cas de Trébrivan (Côtes-du-Nord)

Thierry GOYET - Le patrimoine du lycée Paul-Sérusier de Carhaix : architecture et sculptures

Patrimoine de Carhaix et du Pôher

Gaétan LE CLOIREC - Les vestiges archéologiques du 5 rue du Docteur-Menguy à Carhaix-Plouguer (Finistère) : deux *domus* du III^e siècle
le long d'un axe majeur de *Vorgium*

Clément PERRICHOT - Vorgium, centre d'interprétation archéologique virtuel de l'antique Carhaix

Jean KERHERVÉ, Michael JONES, Shanny TURCK, Xavier de SAINT CHAMAS - Regards neufs sur le tabard et les hérauts de Carhaix (Finistère)

Garance GIRARD - La chapelle Notre-Dame-du-Crann en Spézet, un riche sanctuaire de pèlerinage dans les Montagnes noires

Yann CELTON, Xavier de SAINT CHAMAS - L'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Cléden-Pôher, enclos et calvaire

Jean-Jacques RIOULT - Plonévez-du-Faou (Finistère), chapelle Saint-Herbot. Nouvelles observations

Langues de Bretagne

Jean-Yves PLOURIN - Le Samedy et Bel Orient, des toponymes bretons ?

Antoine CHÂTELIER - Langues, diglossie et changements linguistiques à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge au sud-est de la Bretagne

Myrzinn BOUCHER-DURAND - À propos de Guynghlaff. *Claff, claf, clam* : le sens du mot malade en moyen breton, l'éclairage des autres langues
celtiques médiévales

Thierry HAMON - Les interprètes judiciaires en langue bretonne sous l'Ancien Régime

Ronan CALVEZ - L'Orient à Pleubian. Au XVIII^e siècle, la transposition en vers bretons d'un conte des *Mille et un jours*

Éva GUILLOREL - Parler breton en Nouvelle-France

Nelly BLANCHARD, Yves LE BERRE - L'art de conter en breton. Contribution par l'étude de cinq contes merveilleux recueillis par Luzel

Fañch BROUDIC - L'emploi officiel du breton de la Révolution au milieu du XX^e siècle

Michel CHALOPIN - Le gallo dans la presse de Haute-Bretagne avant la Seconde Guerre mondiale

Vincent MOREL - Chant de tradition orale en Haute-Bretagne : français ou gallo ?

Maïna SICARD-CRAS - Les obèses de Marc'harid Gourlaouen (1987)

Tanguy SOLLIEC - Les parlers contemporains du breton, une source pour l'histoire ancienne de la Bretagne ?

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Jean-Luc BLAISE - La vie des sociétés historiques de Bretagne

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2022

Droit de réponse de Skol Vreizh et réponse de Sébastien Carney



SHAB

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE